

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

QUARTIERS  
CONCORDE  
CROIX-BLANCHE



**JEUDI 13 OCTOBRE 2022  
À 19H**



**SALLE PAUL-LANGEVIN  
1, rue Paul-Langevin**



## POUR VENIR À VOTRE RENCONTRE, SE SONT MOBILISÉS :

**Marième Gadio** : Adjointe au Maire déléguée à l'emploi, à l'insertion et aux quartiers Concorde, Croix-Blanche, Parc du Château et Port-Premier

**Leïla Said** : Adjointe au Maire déléguée à la réussite scolaire et au périscolaire

**et les services administratifs de la Mairie**

**Participants** : 15 habitant(e)s

**Début de séance** : 19h - **Fin de séance** : 21h

## INTERVENTION DE MARIÈME GADIO



Mme Marième Gadio, Maire adjointe aux quartiers du Concorde, Croix-Blanche, Parc du château et Port-Premier, ainsi que de nombreux élus et responsables des services municipaux sont venus à votre rencontre dans votre quartier.

Dans son introduction, l'élue a fait part de son plaisir de retrouver les habitant(e)s et rappelle l'importance qu'elle accorde à échanger avec les habitant(e)s dans le cadre du conseil de quartier. Ce temps d'échange riche et constructif est consacré à la réflexion collective dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie de votre quartier et d'aborder également la majorité des sujets qui vous préoccupent au quotidien.

Mme Gadio remercie l'ensemble des services municipaux présents qui œuvrent pour le quartier et annonce l'ordre du jour :

1. Projets en cours et en perspectives
2. Agenda évènementiel, culturel et sportif de la saison
3. Débat - Questions/réponses

## PRÉSENTATION DES PROJETS

L'équipe municipale concacre ses forces à faire de Vigneux-sur-Seine, une ville innovante et durable, une ville où l'égalité s'exprime avec vigueur, une ville qui a fait sienne la notion de vivre ensemble. « Innovante, Durable, Egalité » sont donc logiquement les points cardinaux qui guident l'action de la Municipalité.

## ■■■ PROJETS EN COURS

### RÉHABILITATION ÉCOLOGIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE : RENOVER EN PRÉSERVANT NOTRE HISTOIRE ET NOTRE ENVIRONNEMENT



#### ■ OBJECTIFS ET ENJEUX DE CETTE RÉNOVATION

- Rénover notre patrimoine en préservant son histoire
- Prioriser la sobriété et la modernité et répondre aux exigences environnementales
- S'adapter aux besoins des usagers et embellir le cadre de vie

#### ■ CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022 - 2023

Début des travaux : octobre 2022

#### ■ COÛT ESTIMÉ

1 427 000 € financé par la Ville

### AMÉNAGEMENT DU PÔLE GARE : REQUALIFICATION EN PÔLE MULTIMODAL



## ■ TRAVAUX PRÉVUS

- Changement des rails sur plus de 7 km,
- Mise en accessibilité de la gare,
- Restructuration de la gare routière,
- Création d'un nouveau parvis,
- Aménagement du parking relais avec IDF-Mobilités ,
- Stationnement pour toutes les mobilités (Véligo-vélo, deux-roues motorisés, modes alternatifs...).

## ■ OBJECTIF

- Améliorer le confort, la sécurité et la qualité de vie des usagers et des habitants pour davantage de ponctualité et moins de nuisance sonore

## COÛTS

Phase 1 et 2 : 34.7 M € / Phase 3 : 7 266 360 M € financés par la Ville, la Région IDF, IDF-Mobilités.

## ■■■ PROJETS EN PERSPECTIVES

### UNE SALLE AU STYLE ARCHITECTURAL À LA HAUTEUR DES ÉVÉNEMENTS



- Construction d'une **salle des mariages, du Conseil municipal** et **des expositions** au sein d'un environnement préservé dans le Parc du Gros-Buisson dans le prolongement du Château des Acacias.

## ■ OBJECTIF

- Offrir un cadre adapté aux mariages et aux cérémonies et à la vie démocratique.

## COÛT ESTIMÉ

838 000 €

### AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DU LAC MONTALBOT : NÉCESSITÉ D'AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

## ■ OBJECTIF

- Une démarche de reconquête de la biodiversité entre la Ville et la Seine
- Un environnement préservant les habitats fonctionnels pour la faune et la flore
- Reconnexion du lac avec la Ville et les espaces naturels environnant la Seine

## ■ CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022 - 2023

Décembre 2022 à Juillet 2023

### TRANSFORMATION DE LA TOUR 27 EN TOUR ARCHITECTURALE

## ■ OBJECTIFS



- Requalification du quartier visant à introduire plus de mixité urbaine et sociale
- 120 logements en accession à la propriété et des services résidentiels

### PLACE DU 8 MAI 1945 : UN QUARTIER EN VOIE DE MUTATION POUR OFFRIR À SES HABITANTS UN LIEU DE CENTRALITÉ ET SÉCURISÉ AVEC DES ESPACES PUBLICS ET COMMERCIAUX RENOUVELÉS

## ■ OBJECTIFS

- Améliorer le cadre de vie en repensant les espaces publics avec une place paysagère et animée,
- Favoriser la mixité sociale avec une offre de logements neufs en accession à la propriété,
- Redynamiser l'attractivité commerciale avec de nouveaux commerces et un nouveau marché,
- Créer 1 centre culturel, 1 pôle santé, 1 foyer Ambroise Croizat reconstitué, 1 PMI protection maternelle et infantile agrandie, 400 m<sup>2</sup> de commerces, 1 offre de stationnement repensée,
- Créer un équipement culturel polyvalent pour un service public de qualité.

Les habitants et les commerçants ont été consultés, les résultats ont été analysés. Or, il a été constaté que les avis restent très partagés sur l'avenir de la halle. C'est pourquoi, la municipalité se positionnera prochainement sur l'avenir de cette place qui est au cœur de ses préoccupations.

#### ■ OBJECTIFS

- Redynamiser la place et ses commerces de proximité
- Améliorer le stationnement
- Réfection de la voirie
- Accroître l'attractivité
- Sécuriser les circulations
- Accessibilité PMR

## DÉBAT - QUESTIONS/RÉPONSES

### ■■■ PROJETS À VENIR ET EN PERSPECTIVES

**Aménagement de la Gare : il a été noté 34 millions d'euros sur le journal municipal ?**

Nous vérifierons ces informations auprès du service communication.

**Tour 27 : les travaux de réhabilitation n'ont toujours pas commencé ? Où en ai le projet ? on n'a pas l'impression que cela bouge ?**

C'est un programme immobilier privé. Le promoteur qui a travaillé sur le projet est la Compagnie Phalsbourg qui a été repris par le prometteur Edouard Denis. Le désamiantage est fait mais la commercialisation a été très compliquée. Plusieurs facteurs sont en cause dont la crise sanitaire et la réticence des emprunts des banques dans un contexte que nous connaissons tous.

Comme vous avez pu le constater, le point de vente a été récemment rouvert et les commercialisations ont été relancé avec la reprise du projet.

Une période de travaux de 18 à 24 mois est prévu. Monsieur le Maire est attaché à maintenir le même projet malgré la demande oppressante du prometteur de vouloir modifier ce projet, pourtant défini de longue date par les élus.

**Tour 27 : Quel type de commerce est prévu dans le programme ?**

Pour tout projet d'aménagement, le Maire a souhaité une consultation préalable portant sur la réalisation d'actions ou d'opérations de redynamisation commerciale. À cet égard, tous projets contribuant à l'aménagement des espaces et des équipements publics de proximité doivent prendre en compte les problèmes d'accessibilité, de desserte des commerces et des stationnements.

M. le Maire s'assure que ces actions sont bien destinées à moderniser ou à créer des activités économiques, commerciales, ou culturelles dont notre commune a besoin.

Enfin, notre objectif est de travailler en bonne intelligence avec les opérateurs et permettre l'aménagement de services et commerces qui ne génèrent pas de nuisance mais qui représenteront un atout majeur pour le quartier.

**Projet de 8 mai 1945 : Pourquoi certains locataires des briques rouges refusent les propositions de relogements ?**

Le bailleur a très bien avancé sur cette question, ils sont à un taux de relogement de 80%.

Les démarches de démolition avancent dans le bon sens, je tiens à préciser qu'un travail de partenariat avec les services de la préfecture, de l'AVRAC est en cours. Le début de la démolition est prévu d'ici la fin de l'année 2023.

**Une habitante demande où en est le projet et si les problèmes de parking seront résolus. Elle espère que cette réhabilitation permettra un meilleur cadre de vie et une baisse des nuisances**

M. le Maire a souhaité une diminution forte de la densité du projet afin de répondre concrètement aux difficultés de stationnement. Il s'assure que les objectifs fixés soient bien respectés avec des équipements publics de qualité, un aménagement extérieur à l'instar d'un éco quartier et un stationnement adapté.

Ce travail d'étude est en cours de finalisation et nécessite encore du temps. Cette étape est indispensable pour garantir la faisabilité et la qualité du projets. Mme Gadio tiens à préciser que c'est un projet interrégional qui mobilise de nombreux partenaires. Ces différents secteurs et acteurs unissent leurs forces, en mettant en commun leurs ressources financières, leurs connaissances et leurs compétences. La signature de la convention est prévue prochainement après une vérification rigoureuse des coûts.

**Un participant souligne le manque d'attractivité de la ville probablement causés par les insécurités, l'absence de centre-ville, de commerces dont les boulangeries. Comment voulez-vous que les gens s'installent à Vigneux ?**

Notre objectif est de redynamiser le quartier qui passe inéluctablement par une offre commerciale forte positionnée autour d'un marché. La halle du marché actuel va être relocalisé sur un secteur plus ouvert et accessible à tous les habitants de la ville et non spécifiquement à un quartier.

### ■■■ CADRE DE VIE

**Elagage des arbres au 29 avenue de la Concorde : un habitant regrette que tous les arbres de l'avenue de la Concorde aient été élagués sauf ceux en face de son immeuble. Il demande sous quelle forme les élagages sont prévus et à quelle période ? Il souligne que l'élagage n'a pas été réalisé depuis 7 ans et nous demande si c'est du fait que son immeuble est une résidence privée ?**

L'élagage est fait une fois tous les 2 ans. D'abord, l'élagage des arbres est soumis à une réglementation européenne

stricte avec des normes à respecter. On ne peut pas égarer où on veut et quand on veut. Ces contraintes réglementaires ont pour objet de protéger la nidification des oiseaux.

En règle générale, l'élagage est organisé tous les deux ans. Nous allons vérifier les raisons de ce dysfonctionnement auprès du service Espace Vert. Je tiens à rappeler que si c'est une propriété privée, la ville ne peut pas intervenir. Après retour du service : l'élagage a été réalisé.



### **Pourquoi les résidents de certains immeuble sociaux bénéficient d'un ramassage des encombrants au détriment des résidences privées qui eux doivent prendre un RDV ?**

Cette prestation est financée par les bailleurs sociaux qui ont signé une convention avec la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine. La collecte des encombrants des immeubles sociaux ont lieu tous les jeudis et mercredis. Aucune injustice est à déplorer, c'est simplement que votre résidence n'est pas conventionnée. Je rappelle que la gestion des déchets et des encombrants est une compétence de la communauté de l'agglomération. Les particuliers peuvent prendre RDV via un numéro non surtaxé auprès de la CAVYVS du lundi au vendredi entre 8h30 et 18h00 au 0 800 97 98 00.

### **33 avenue de la concorde : Il a été constaté un manque de propreté à proximité des commerces, les clients jettent leurs déchets sur la rue sans en être inquiété.**

Notre principal défi est la lutte contre les incivilités et l'éducation des usagers. Les dépôts sauvages, les jets de mégots et les déjections canines notamment sont les pollutions les plus visibles. Il est effarant de voir le nombre de mégots au sol. Il y en a tellement que le nettoyage manuel n'est pas efficace. Pour les équipes de nettoyage, le défi à relever est celui de la réactivité. Nos équipes agissent quotidiennement mais l'incivilité est permanente.

Un de nos chantiers prioritaires du plan propreté concerne les déchets d'ordures et les corbeilles de rue. Nous procédons actuellement à une restructuration du service cadre de vie. Un coordinateur sera prochainement recruté et aura pour mission d'apporter des solutions à ce type de problème.

Un diagnostic sur la propreté est en cours, il mettra en exergue les dysfonctionnements, les outils existants et analysera les besoins pour y apporter des réponses

concrètes et adaptés à chaque quartier.

Il faut toutefois continuellement sensibiliser la population en essayant de trouver des outils différents : campagnes d'affichage, expositions, campagnes de communication, rappel politique en réunion officielle, etc.. Mieux que des campagnes visuelles, il faudrait aussi faire comprendre aux gens que le ramassage des déchets représente un coût pour la collectivité. Coût pris en charge par leurs impôts... C'est une affaire collective les commerçants ont leur part de responsabilité, ils se doivent de sensibiliser leurs clientèles.

## **■■■ SÉCURITÉ**

**Place du 8 mai 1945 : une participante attire l'attention sur les ventes ambulantes illégale de poulet sur la place. Cette pratique est quotidienne et amplifiée lors de la période estivale. Elle précise qu'au-delà des nuisances que cela engendre, elle regrette que ni les enfants ni les adultes ne puissent profiter de cette place pour se reposer ou déambuler, ni se reposer sur bancs qui sont indisponibles aussi bien le jour que la nuit. Elle s'exaspère également du manque de respect de ces « individus » qui jettent leurs déchets sur le monument aux morts. Pourquoi la police municipale ne procède pas à des verbalisations ?**

Réponse de l'élue : nous intervenons très régulièrement sur cette place et des verbalisations sont menées. Néanmoins, les interpellations restent difficiles car les contrevenants prennent la fuite. Nous conseillons aux habitants de contacter la police municipale avant même qu'ils s'installent bien sûr quand cela est possible.

**33 avenue de la Concorde : Il est constaté une recrudescence de trafic de drogue. Des photos faisant promotion de « la marchandise » sont diffusées via les réseaux sociaux. La situation est alarmante.**

La lutte contre le trafic de drogue est une compétence régaliennne et relève exclusivement de l'Etat. Face à ce trafic, la police municipale et nationale travaillent en étroite collaboration. Il est important de souligner que dans le cadre de la loi, le travail d'enquête et les interventions sont opérés uniquement par la police nationale.

La Police municipale procède régulièrement au nettoyage des caves, à des identifications et des confiscations de scooters.

**Rodéos urbains : Quelles mesures ont été mises en place pour lutter efficacement contre les rodéos urbains ? Elle témoigne de l'exaspération des familles et enfants qui subissent passivement ces nuisances sonores et ces excès de vitesses**

Le phénomène des rodéos urbains s'est fortement amplifié par les réseaux sociaux et les diffusions d'images sur les téléphones portables. La police municipale et nationale travaille en concert face à ce délit passible d'un an de prison et de 15 000€ d'amendes. A notre échelle, nous procédons régulièrement à des contrôles d'immatriculation de véhicules motorisés, de scooters, à des confiscations voir à des mises en fourrières. Dans l'optique de dissuader les auteurs, nos patrouilles de police mènent régulièrement

des rondes aux zones identifiées sensibles. Nos interventions doivent respecter scrupuleusement les directives de la préfecture. Pour renforcer le dispositif de sécurité actuel, une brigade motorisée est en cours de recrutement.

**Fête du 14 juillet : les habitants nous alertent des débordements successifs et des excès de violence et regrette le manque d'organisation en matière de sécurité et une carence importante dans l'anticipation de ces incidents. Si la ville manque de moyens pour garantir la sécurité et n'a pas la capacité suffisante pour encadrer, Pourquoi cet évènement n'est pas annulé ou simplement décaler ?**

Toutes les mesures de sécurités ont été prises, parfois, certains facteurs extérieurs qui ne dépendent pas de nos compétences, peuvent entraver l'organisation de certains évènements.

**Barbecue et nuisance : Quels sont moyens de la mairie pour lutter contre les nuisances ?**

La saison estivale est propice aux barbecues sauvages et aux soirées festives. Les places et les espaces naturels font l'objet d'une surveillance accrue avec des contrôles et des opérations de verbalisations aux troubles à l'ordre publics renforcés.

La police municipale invite les habitants à les contacter en amont, dès qu'ils identifient un risque d'attroupement et/ou d'implantation de barbecues ou de fêtes illégales. Ils rappellent que cette mobilisation leur permettra d'optimiser les interpellations car en cas d'attroupement important l'évacuation sera difficile.

**Trafic de drogue : Peut-on contacter la police municipale ? Pourra-t-elle intervenir ?**

Tout dépend de la densité du trafic. Il est nécessaire de comprendre que c'est un réseau de grande ampleur très bien organisé. Un travail d'enquête de longue haleine est mené par la police nationale en amont. Ce sont des opérations sensibles qui relèvent exclusivement des compétences de l'Etat. Des opérations de police avec des fouilles et contrôles sont régulièrement menés sur l'avenue de la Concorde.

**Avez-vous un numéro de portable de la patrouille de police ?**

Oui nous avons un numéro de patrouille qui est uniquement réservé aux urgences. La procédure est de contacter le secrétariat de la police municipale qui se chargera de faire le relais.

Pour rappel, entre 17h30 et 20h les appels téléphoniques sont transférés directement sur le portable de la patrouille.

**Fête du 14 juillet : Il est regrettable de constater que cette fête induit des nuisances et des désordres. Une habitante a été victime d'une propagation de fumée de bombe lacrymogène à l'intérieur même de son appartement. Elle précise que cette situation se répète tous les ans sans aucune amélioration.**

Nous avons été mobilisés sur le lieu de l'évènement, et plus spécialement au Lac Montabot. La sécurité des alentours

est assurée par la Police Nationale. Or, cette année, les interventions ont été très laborieuses principalement induit par un manque d'effectif de la Police Nationale.



**Place du 14 juillet : Qui détermine les horaires d'ouverture des commerces ? Pourquoi les commerces en bas de chez moi ouvre tardivement sans en être inquiété ?**

Aucune disposition législative ou réglementaire ne donne compétence au Maire pour fixer les horaires d'ouverture et de fermeture d'un commerce alimentaire.

Toutefois, le Maire peut, en vertu de ses pouvoirs de police et sans porter atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie, pendre un arrêté municipal restreignant les horaires d'ouvertures du commerce lorsque l'activité cause un trouble à l'ordre public, ce qui a été fait.

Les commerces vendant de l'alcool se doivent donc de respecter l'arrêté municipal sous peine de verbalisation.

La police municipale intensifiera les contrôles et si ces nuisances, persistent malgré tout, des sanctions seront prises à leur encontre pouvant aller jusqu'à une fermeture administrative.



**Place du 14 Juillet : Des pétards ont provoqué des incendies et du désordre sur la place**

Il a été demandé aux bailleurs de ne pas sortir les bacs et conteneurs à poubelles ce soir-là, mais force est de constater que cette consigne n'a pas été respectée.

Vers 23h, des délinquants ont commencé à brûler les poubelles. Je tiens à préciser que nous avons recensés moins de dégâts que les années précédentes grâce notamment à

la mobilisation courageuse des familles, des acteurs associatifs et des services de la ville.

Nous tenons à remercier particulièrement le groupe de parent de l'association « Quartier sans violence » pour leur implication et leur dévouement ce soir-là. Ils ont su disperser les jeunes et ainsi éviter tout affrontement ou débordement. Merci à eux !

Les médiateurs ont été déployés pour renforcer notre dispositif de sécurité et leur rôle était de réguler les éventuels conflits et canaliser certains comportements.

À l'instar du dispositif de sécurité de l'été au cinéma, nos équipes (médiateurs, police municipale, associations, habitants, agents municipaux) se sont activement mobilisés et ont permis la réussite de l'évènement sans incident.

Les médiateurs ont un rôle clé dans la sécurité de notre quartier car ils sont perçus par les jeunes comme des « grands frères » et ont des échanges constructifs et positifs.

L'équipe de médiateur exerce une fonction d'interface efficace entre les jeunes et les institutions. Elle assure une mission de veille sociale et régule les conflits par le dialogue.

Pour faire face à cette violence gangrenée par les réseaux sociaux, les collectivités territoriales manquent cruciallement de moyens.

**Constat : Le trafic de drogue à proximité de l'école m'a interpellé, l'école doit rester un sanctuaire. Les enfants témoins de l'intervention de la police nationale risquent d'être traumatisés**

La Police Municipale en étroite collaboration avec la police nationale est mobilisée au quotidien. Il est important de nous signaler tous incidents.

**Avez-vous des nouvelles du projet de création d'un commissariat à Vigneux sur Seine de Monsieur Nicolas Dupont Aignan ?**

Je vous invite à le contacter directement. Aucun engagement officiel n'a jamais été reçu de la part du Ministère de l'Intérieur ou du Procureur de la République.

**L'élue remercie les habitants de leur participation et les invite à échanger autour d'un verre de l'amitié.**



